

Longueuil, le 7 février 2019

Objet : Demande d'accès n° 2006 67157 – Lettre réponse (modifiée)

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 juillet 2018 dernier et à votre courriel du 8 janvier dernier, concernant le lot 81 situé sur la 67^e avenue à Saint-Paul-de-L'île-aux-Noix

Les documents demandés sont accessibles. Il s'agit de :

- 7430-16-01-0023100
 1. Avis d'infraction du 22 juin 2009 (1 page);
 2. Compte rendu de conversation téléphonique du 26 mars 2010 (1 page);
 3. Plainte du 10 décembre 2008 (2 pages);
 4. Plainte du 17 décembre 2009 (1 page);
 5. Rapport de l'inspection du 8 décembre 2009 (8 pages);
 6. Rapport de l'inspection du 13 juillet 2010 (2 pages);
 7. Rapport de l'inspection du 28 avril 2009 (10 pages);
 8. Rapport de l'inspection du 31 mai 1995 (9 pages);

- 7450-16-01-0078000
 9. Avis d'infraction du 25 octobre 2001 (2 pages);
 10. Compte-rendu de conversation téléphonique du 16 octobre 2001 (2 pages);
 11. Rapport de l'inspection du 17 octobre 2001 (29 pages);
 12. Télécopie du 29 novembre 2001 (12 pages);

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Cependant, en vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 3), des frais de 30,81 \$ sont applicables, soit 79 pages à 0,39 \$ chacune. De ce montant, une

...2

franchise de 7,75 \$ est soustraite, ce qui réduit les frais exigibles à 23,06 \$. Nous vous ferons parvenir les documents demandés à la suite de la réception de votre chèque de 23,06 \$ fait à l'ordre du ministre des Finances et transmis à l'adresse suivante :

Accès à l'information
Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Montval
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, analyste responsable du dossier, par courriel, à l'adresse fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Fabrice Tremblay
Répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (5)

P.S. Nous vous avons envoyé les documents conjointement avec la facture modifiée. Merci de l'acquitter à votre plus proche convenance.

PAR MESSAGERIE

Longueuil, le 22 juin 2009

AVIS D'INFRACTION

Monsieur Guy Mayer
50, 67^e Avenue
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (Québec) J0J 1G0

N/Réf. : 7430-16-01-0023100
400597828

Objet : Travaux de réfection d'un mur de soutènement et ajout de gravier en rive – P80,
cadastre de la paroisse de Saint-Valentin, municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-
Noix

Monsieur,

À la suite de l'inspection effectuée le 28 avril 2009 par une fonctionnaire dûment autorisée de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la Loi

1. Travaux de réfection d'un mur de soutènement et ajout de gravier en rive effectués sans l'obtention préalable du certificat d'autorisation requis.
Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2)
article 22

Nous vous demandons donc, à défaut de détenir le certificat d'autorisation requis, de cesser tout travail en rive et littoral.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Robin Guindon au 450 928-7607, poste 336, ou par courriel à l'adresse suivante:
robin.guindon@mddep.gouv.qc.ca.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

JML/df



Jean-Marc Levesque, T.P
Chef d'équipe

Plant

08-12-10

M. Mayer

50 67^e Avenue

St Paul & l'Glaucois.

Travaux remontent à 1 mois
environément mur d'acier,
quais ouvert au mariva.

plant Avouyne

JR

Plant

09-12-17

Pourvoir Guy Mayer
50 67^e avenue St Paul de aux Noix

Continuer sur la 67^e avenue à l'extrémité
à droite.

- Travaux en rive et littoral de la rivière
Richelieu depuis sept 2009.

Stabilisation avec poteaux et feuilles de
métal

Plant Anonyme

10-01-07

AT en 2009

Inspection Control de 2009 on n'a observé
aucun travaux.

Planifier inspection au printemps

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0023100

Date de rédaction : Le 17 décembre 2009

Intervention SAGIR : 300513681

SAGIR complété (x)

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2009-12-08

HEURE : Arrivée : 13h00

Départ : 14h30

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Robin Guindon

ACCOMPAGNÉ(E) DE : N/A

LIEU INSPECTÉ :

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Guy Mayer

50, 67^{ième} avenue

P80, cadastre de la paroisse de Saint-Valentin

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [] non [x]

Nom / Adresse

Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

Guy Mayer - propriétaire

450-291-5329

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	(x)	()	()	()
Nombre :	4			

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
()	()	()	()	()	()

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT : Vérifier s'il y a des travaux soumis à un CA du MDDEP sur la propriété de M. Mayer

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0023100
300513681

Date de rédaction : Le 17 décembre 2009

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je suis arrivé sur place à 13h00

Je me dirige immédiatement sur le bord de l'eau. Je ne constate aucun signe de travaux récents dans la zone près du cours d'eau.

Un homme vient me rejoindre à 13h05. Il se présente comme étant M. Guy Mayer, propriétaire des lieux. Je me présente et lui fait part du but de mon inspection.

M. Mayer me dit qu'il a cessé tout travaux lors de la visite d'une inspectrice du ministère ce printemps. Il me confie trouver la démarche très prenante pour une petite pourvoirie comme la sienne. Il me présente les problèmes d'érosions qui ont lieu sur sa propriété. Il dit vouloir stabiliser la rive, qui s'érode à cause, selon ces dires, des bateaux.

Je lui indique que tout travaux dans le cours d'eau et en bordure de ce dernier est soumis à un certificat d'autorisation, en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Il me parle aussi des baux pour les quais de sa pourvoirie. Il me dit que M. Primeau du MDDEP lui a dit qu'il devait absolument se prémunir de genre de documents afin de se conformer. Il me demande de le guider dans sa démarche ce printemps. Je l'invite à communiquer avec moi en temps et lieu

Je termine en prenant 4 photos des lieux, lesquelles ont été montées en panorama. J'ai remis ma carte d'affaire à M. Mayer afin qu'il puisse me rappeler s'il a des interrogations.



3. CONCLUSION

Aucun travaux observé lors de la présente inspection.

4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui ()

Non ()

Détails :

5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande de fermer le dossier.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0023100
300513681

Date de rédaction : Le 17 décembre 2009

6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Robin Guindon

Date : 2009-12-17

Vérifié par :

Date : 10-01-07

Commentaires du vérificateur :

Inspection contrôle à réaliser en Mai-juin 2010 pour
s'assurer qu'il n'y a plus de travaux réalisés à cet
endroit sans CA considérant le plan de travail signé
le 17 dec 2009



Lieux sélectionnés

-  Milieu hydrique
-  Lieu d'élevage
-  Exploitation des ressources
-  Immeuble
-  Industrie
-  Lieu de traitement
-  Lieu d'entreposage
-  Matières résiduelles
-  Autres lieux
-  Lieu inactif

Composantes - Lieux sélectionnés

-  Composante

Orthos actuelles 1996-2008



 90 m

Source(s) des données :

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 

Hydrique Longueuil (C)

Préparé par :
Robin Guindon
2009-12-17

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2009

50, 67E AVENUE
ST-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX QC

J0J 1G0

NOMS DE L'ASSUJETTI
=====

DATE MAJ INDEX DES NOMS: 2007-01-08

NOM DE L'ASSUJETTI =====	DATE DÉBUT =====	DATE FIN =====	STATUT =====
GUY MAYER INC.	1991-04-17	2007-01-08	ANTÉRIEUR

DOCUMENTS CONSERVÉS
=====

TYPE DOCUMENTS =====	DATE =====	CAST =====	IMAGE =====
105 DÉCLARATION ANNUELLE 2005	2007-01-08	7023	14 040
28 ANNULATION, LIQUIDATION, DISSOLUTION	2007-01-08	7046	4 031
17 DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	2007-01-08	7069	7 084
48 AVIS D'INTENTION LIQUIDATION OU DISSOLUTION	2006-11-15	6899	4 009
81 AVIS DE DÉFAUT (art. 29)	2006-06-20	6732	26 043
104 DÉCLARATION ANNUELLE 2004	2004-12-14	6141	10 025
103 DÉCLARATION ANNUELLE 2003	2003-10-23	5666	3 035
102 DÉCLARATION ANNUELLE 2002	2002-10-22	5273	25 031
101 DÉCLARATION ANNUELLE 2001	2001-10-25	4928	52 018
100 DÉCLARATION ANNUELLE 2000	2000-11-27	4633	50 010
199 DÉCLARATION ANNUELLE 1999	1999-11-17	4275	44 016
198 DÉCLARATION ANNUELLE 1998	1998-10-16	3655	40 008
197 DÉCLARATION ANNUELLE 1997	1997-11-25	3343	12 022
196 DÉCLARATION ANNUELLE 1996	1996-12-17	3054	24 014
195 DÉCLARATION ANNUELLE 1995	1995-11-27	2802	37 008
94 DÉCLARATION D'IMMATRICULATION	1995-02-28	2604	60 039

Plainte anonyme de catégorie différée.

Travaux d'empierrement et de construction d'un mur en acier + exploitation d'une marina.
Site localisé au 50, 67e avenue St-Paul-de-l'Île-aux-noix.

Faire inspection et intervenir en conséquence.

JML

Inspection suivi AI: Vérifier qu'il n'y ait plus de travaux effectués sans CA

JML

2009-06-29

Appel de Guy Mayer. Je l'ai référé à Sylvain Primeau puiqu'il désirait connaitre les démarches pour l'obtention d'un certificat d'autorisation

RG

Note au dossier

N° de dossier : 7430-16-01-0023100

N° d'intervention SAGIR : 300513681


Nom de l'intervenant : Monsieur Guy Mayer

Objet de la note

M. Guy Mayer m'appelle suite à la réception de l'avis d'infraction concernant des travaux en rive et littoral. Il me dit ne pas avoir touché le littoral, mais d'avoir procédé à l'entretien des structures déjà existantes.

Je lui ai mentionné, tel que stipulé dans l'avis d'infraction, que ce genres de travaux sont soumis à un certificat d'autorisation et que ces autorisations doivent être obtenues avant que les travaux s'effectuent.

J'ai donc mis en contact M. Mayer avec Sylvain Primeau, chef d'équipe au niveau des analystes. M. Mayer me dit que les travaux sont, pour l'instant, arrêtés.



Signature

2009-06-29

Date

IDENTIFICATION	
N° de dossier :	7430-16-01-0023100
N° d'intervention SAGO :	300571730
N° de document SAGO :	400730697
Date de la visite :	2010-07-13
Heures :	Arrivée : 11h10 Départ : 11h40
Nom de l'inspecteur :	Robin Guindon
Accompagné par :	N/A
Lieu visité :	Pourvoirie Guy Mayer
Raison sociale :	Guy Mayer
Adresse :	50, 67 ^{ième} Avenue
Municipalité :	Saint-Paul-l'Île-aux-Noix
Code postal :	J0J 1G0
Personne rencontrée / fonction :	Guy Mayer - propriétaire
Téléphone :	450-291-5329
Télécopieur :	450-291-2808
Photos :	Nombre : 0
Conditions météorologiques :	nuageux

PLAIGNANT(E)	Oui x	Non <input type="checkbox"/>	N/A <input type="checkbox"/>
Nom :	Anonyme		
Adresse :			
Téléphone :			
Rencontré :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Coordonnées GPS (NAD 83) :			

BUT DE LA VISITE
Vérifier la présence de travaux en bordure du richelieu à la pourvoirie Guy Mayer

DESCRIPTION DE L'INSPECTION
<p>Je suis arrivé sur les lieux à 11h10.</p> <p>En arrivant sur place, M. Mayer est venu à ma rencontre. Il m'informe n'avoir fait aucun travaux sur place depuis ma dernière visite.</p> <p>Il me dit être en relation avec Mme Badie afin d'obtenir un bail pour les quais qu'il utilise pour son entreprise. Par ailleurs, il me dit tenter de louer ou racheter des parties qu'il a perdues lors de la nouvelle délimitation de la rivière Richelieu. Il est en démarche..</p> <p>Il me dit qu'il procèdera à des travaux de stabilisation suite à ses demandes. Il m'appellera avant de procéder car il dit vouloir faire les travaux en respectant les loi et règlements, soit en obtenant un certificat d'autorisation.</p> <p>Je quitte les lieux à 11h40</p>

CONCLUSION
Aucun travail en cours chez M. Mayer

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0023100

Date de rédaction : Le 2 juin 2009

Intervention SAGIR : 300475940

SAGIR complété ()

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 28 avril 2009

HEURE : Arrivée :

Départ :

INSPECTEUR / INSPECTRICE :

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

Vincent Demers-LeBouc

LIEU INSPECTÉ :

Pourvoirie Guy Mayer
P80, cadastre de la Paroisse de Saint-
Valentin
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Guy Mayer
50, 67^{ième} avenue
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix Québec J0J 1G0

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [] non [X]

Nom / Adresse

Téléphone

Anonyme

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

Guy Mayer, propriétaire

(450) 291-5329

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	(X)	(X)	()	(X)
Nombre :	24			

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
()	()	()	()	()	()

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT :

Vérifier présence de travaux en littoral, rive et zone inondable

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0023100
300475940

Date de rédaction : Le 2 juin 2009

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 10 décembre 2008, nous recevons une plainte anonyme à l'effet qu'un mur d'acier avec empiérement de rive aurait été effectué un mois auparavant sur la propriété de Guy Mayer. La plainte portait aussi sur le fait qu'il opérait une marina.

Le 16 décembre 2008, je laisse un message à l'inspecteur municipal, Jean-Paul-Daigle et celui-ci me rappelle le lendemain. Il me dit que le 50, 67^{ième} avenue appartient bien à Guy Mayer et que celui-ci opère une pourvoirie depuis plusieurs années, qu'il possède une descente à bateaux et quelques quais. Il sait aussi que Performance Marine est allé y ajouter des quais à l'été 2008. Il n'est pas au courant des travaux mentionnés par le plaignant et ira vérifier pour ensuite me rappeler. Il ajoute que monsieur Mayer avait déjà été interpellé par les agents de la faune pour avoir fait des travaux de dragage dans le littoral. Ce sont peut-être les mêmes travaux pour lesquels nous avons émis un avis d'infraction en 2001 (intervention no 300002357).

Le 28 avril 2009, je me suis rendue à la résidence de monsieur Mayer au 50, 67^{ième} avenue, en compagnie du stagiaire Vincent LeBouc-Demers. Monsieur Mayer était présent et je lui ai fait part de la teneur de la plainte. Il m'a affirmé avoir réparé le terre-plein existant en urgence en décembre 2008 car les dormants de chemin de fer qui le soutenaient avaient partiellement tombé dans le littoral. En décembre 2009, il a ajouté du gravier sur la rive où passent les véhicules.

Il nous a montré une partie des dormants récupérés et déposés à l'arrière de sa résidence puis nous nous rendus, en sa compagnie, au bord du Richelieu pour voir les travaux effectués. Vingt-quatre photos ont été prises de même qu'un point GPS : 7 panoramiques ont été montés. Les photos et panoramiques sont joints en annexe et quelques-uns se retrouvent dans le texte. Des mesures à l'aide d'un télémètre et aussi du ruban à mesurer ont été notées.

J'ai pu constater que le contour du terre-plein existant en empiétement dans le littoral a été entouré d'un mur d'acier sans que la superficie ne soit augmentée. J'ai pu voir l'ancienne structure de dormants à un endroit où la réparation n'était pas requise sur une longueur de 2,8 mètres. Les dimensions du terre-plein sont indiquées sur l'extrait de carte de zone inondable jointe au présent rapport. Du gravier a été ajouté sur la surface de roulement située en bande riveraine. Le talus en enrochement longeant le Richelieu a été bétonné depuis plusieurs années pour empêcher, selon monsieur Mayer, les enfants de lancer les pierres à l'eau.

Une rampe de mise à l'eau est présente de même que plusieurs quais flottants: un de ces quais avec quelques embranchements est à l'usage exclusif de Performance Marine depuis 2 ans.

Pendant notre inspection, deux hommes sont venus s'enquérir auprès de monsieur Mayer des coûts pour louer une embarcation.

Lorsque j'ai mentionné à monsieur Mayer que ses travaux auraient nécessité au préalable un certificat d'autorisation, il m'a mentionné qu'il n'aurait pas pu obtenir d'attestation de la municipalité qui lui mettait des bâtons dans les roues. Je l'ai informé que j'allais recommander l'émission d'un avis d'infraction pour les travaux qu'ils avaient effectués sans ca.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0023100
300475940

Date de rédaction : Le 2 juin 2009



Photo 1 : Pan 29 et 30. 28 avril 2009. Partie des dormants récupérés.



Photo 2 : Photo 32. 28 avril 2009. Ici on aperçoit les dormants laissés en place quand la majorité a été retirée. Pas d'agrandissement de superficie.



Photo 3 : Pan 50 à 52. 28 avril 2009. Vue d'ensemble des lieux.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0023100
300475940

Date de rédaction : Le 2 juin 2009



Photo 4 : Pan 36 à 38. 28 avril 2009. Ici on voit le talus riverain bétonné et le chemin de circulation riverain où il y a eu ajout de gravier. Au loin, quai à l'usage exclusif de Performance Marine.



Photo 5 : Pan 43 et 44. 28 avril 2009. Aspect des terrains voisins situés en amont.

3. CONCLUSION

Il y a bel et bien eu des travaux de réparation de mur de soutènement autour d'un terre-plein en empiètement dans le littoral de même que de l'ajout de gravier en rive. Ces travaux effectués pour des fins commerciales auraient nécessité au préalable un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE.

4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui ()

Non ()

Détails :

5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande l'émission d'un avis d'infraction selon les conclusions susmentionnées.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0023100
300475940

Date de rédaction : Le 2 juin 2009

6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Denise Fillion

Date : 2 juin 2009

Vérifié par :

Date : 09-06-11

Commentaires du vérificateur :



KANGARS

Terre plein
GPS
x

14,1

17,1m

2,8 m NON
REPAIRE

18,6

Vendredi de CONCRETE
TRUS PERSONNE

NOUVEAU
MUR de METAL

D.C.H.



- Atlas-haut-Richelieu
- Limites municipales
- Réseau routier
- Cadastre - Numéro de lots
- Cadastre - Lignes de lots
- Hydrologie linéaire
- Hydrologie de surface
- Pédologie - Lignes
- Pédologie transparente
- Zone agricole
- Changement zonage
- Potentiel ARDA
- Index tuiles 5km Montérégie
- Carte Hydrographique
- Modèle numérique d'altitude
- Orthos 2006
- Orthos 1999-2000





Extrait carte 31H03-020-1110, Guy Mayer.jpg



Pan 29 et 30.JPG



Pan 36 à 38.JPG



Pan 41 et 42.JPG



Pan 43 et 44.JPG



Pan 45 à 47.JPG



Pan 48 et 49.JPG



Pan 50 à 52.JPG



Toutes 029.jpg



Toutes 030.jpg



Toutes 031.jpg



Toutes 032.jpg



Toutes 033.jpg



Toutes 034.jpg



Toutes 035.jpg



Toutes 036.jpg



Toutes 037.jpg



Toutes 038.jpg



Toutes 039.jpg



Toutes 040.jpg



Toutes 041.jpg



Toutes 042.jpg



Toutes 043.jpg



Toutes 044.jpg



Toutes 045.jpg



Toutes 046.jpg



Toutes 047.jpg



Toutes 048.jpg



Toutes 049.jpg



Toutes 050.jpg



Toutes 051.jpg



Toutes 052.jpg

2009-06-01
H:21:06:58

LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES
SYSTEME CIDREQ

R-PU-U03-1

ÉTAT DES INFORMATIONS SUR UNE PERSONNE MORALE
INFORMATIONS GÉNÉRALES

=====

MATRICULE: 1143042753

NOM: GUY MAYER INC.

IMMATRICULATION : 1995-02-28

FORMATION : 1991-04-17 CONSTITUTION

LOCALITÉ : QUÉBEC

DERN DÉCL ANNL : 2007-01-08 2005

DEMANDE DISS/LIQ EN COURS: NON

MAJ ÉTAT INFO : 2007-01-08

TRANCHE EMPLOYÉS: ENTRE 1 ET 5

CESSATION PRÉVUE: CONTINUAT:

TRANSFORM:

STATUT IMMATR : RO RADIÉ D'OFFICE

2007-01-08

RÉSULTANTE :

FORME JURDQ : CIE COMPAGNIE

ADRESSE DOMICILE: 50, 67E AVENUE

CODE POSTAL: J0J 1G0

ST-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX QC

RÉG. CONSTITUTIF: 024 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1A

RÉG. COURANT : 024 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1A

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

=====

9213 CASSE-CROÛTE

ADRESSE POSTALE

=====

DESTINATAIRE :

ADRESSE :

CODE POSTAL:

PERSONNES LIÉES

=====

PERSONNES MANQUANTES: NON

NOM ET ADRESSE

CODE POSTAL

DÉTAIL PERSONNE

=====

=====

MAYER, GUY

ADMINISTRATEUR

PRÉSIDENT

ACTIONNAIRE MAJORITA

50, 67E AVENUE

J0J 1G0

ST-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX QC

MAYER, LOUISE

ADMINISTRATEUR

SECRÉTAIRE
DEUXIÈME ACTIONNAIRE

50, 67E AVENUE
ST-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX QC

J0J 1G0

NOMS DE L'ASSUJETTI
=====

DATE MAJ INDEX DES NOMS: 2007-01-08

NOM DE L'ASSUJETTI =====	DATE DÉBUT =====	DATE FIN =====	STATUT =====
GUY MAYER INC.	1991-04-17	2007-01-08	ANTÉRIEUR

DOCUMENTS MICROFILMÉS
=====

TYPE DOCUMENTS =====	DATE =====	CAST =====	IMAGE =====
105 DÉCLARATION ANNUELLE 2005	2007-01-08	7023	14 040
28 ANNULATION, LIQUIDATION, DISSOLUTION	2007-01-08	7046	4 031
17 DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	2007-01-08	7069	7 084
48 AVIS D'INTENTION LIQUIDATION OU DISSOLUTION	2006-11-15	6899	4 009
81 AVIS DE DÉFAUT (art. 29)	2006-06-20	6732	26 043
104 DÉCLARATION ANNUELLE 2004	2004-12-14	6141	10 025
103 DÉCLARATION ANNUELLE 2003	2003-10-23	5666	3 035
102 DÉCLARATION ANNUELLE 2002	2002-10-22	5273	25 031
101 DÉCLARATION ANNUELLE 2001	2001-10-25	4928	52 018
100 DÉCLARATION ANNUELLE 2000	2000-11-27	4633	50 010
199 DÉCLARATION ANNUELLE 1999	1999-11-17	4275	44 016
198 DÉCLARATION ANNUELLE 1998	1998-10-16	3655	40 008
197 DÉCLARATION ANNUELLE 1997	1997-11-25	3343	12 022
196 DÉCLARATION ANNUELLE 1996	1996-12-17	3054	24 014
195 DÉCLARATION ANNUELLE 1995	1995-11-27	2802	37 008
94 DÉCLARATION D'IMMATRICULATION	1995-02-28	2604	60 039

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7430-16-01-0023100 DATE DE RÉDACTION : 95/06/15
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 95/05/31 HEURE : - Arrivée : 15:00
A M J - Départ : 15:15

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : Denise Killam
. ACCOMPAGNÉ DE : _____

. LIEU INSPECTÉ : lots 81-9 et 81-10
parc St-Vallentin
6700
St-Paul de la paroisse
Noix
. ADRESSE POSTALE (si différente)
Couy Maille
St-Roch
St-Paul de la paroisse
Noix
303 160

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE _____ TÉLÉPHONE _____
Articles 53-54 de la L.A.D.

. PERSONNES RENCONTRÉES : NOM/FONCTION _____ TÉLÉPHONE _____

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS [] CROQUIS [] PLANS [] CARTES []
Nombre 4 # _____ # _____

ÉCHANTILLONS
[] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [] 1. _____
PRÉCISEZ 2. _____

. BUTS : Vérifier la présence de nematodes
en zone inondable

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7

DATE DE RÉDACTION : 95 / 06 / 15
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 31 mai 1995, je suis allé vérifier
la présence de l'arbuste en zone
inondable en face des 43 et 47 av.
St-Paul-de-Lille-sur-Noir.

Bois qui effectivement en zone inondable
est (carte N° 31H-03-100-5102, Région de l'Artois)
presque la totalité de la zone 072 est
d'ici constant sauf un bois situé à
l'ouest du site visité.

Le niveau
du sol

Interne visité en 1995 que niveau est
car ne dépasse pas les niveaux actuels.
Ce secteur est plus inondable depuis
longtemps à voir la grosseur des arbres
plantés sur le terrain.

à l'ouest du site

et non
reconnues

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE :

DATE DE RÉDACTION :

25/06/15
A M J

3. CONCLUSION

Le résultat en zone inondable
mentionné à la plainte est plutôt
un renouvellement d'un terrain déjà
relevé depuis longtemps. Le
secteur n'est plus une zone inondable
sur la base qui se trouve à l'ouest
du site visité.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7430-1601-0023100

DATE DE RÉDACTION : 95/06/15
A M J

4. RECOMMANDATIONS

Je recommande de ne pas donner suite

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR :

[Signature]
(nom)

Denise Killian
(signature)

95/06/15
A M J

. VÉRIFIÉ PAR :

[Signature]
(nom)

[Signature]
(signature)

95/02/12
A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

X/YY/ZZ



Terrain de sport

ÎLE-AUX-NOIX

223

SUD

SITE VISITE

Rivière Richelieu

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX
MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE

16

17

Pointe du
Gouvernement

Photo #: 1 Date: 31-05-95

Ident.: Guy Maille
St-Paul, Charbon
Noy

Note: On remarque que
le terrain semble
n'a été que nivelé
en surface car il
ne dépasse les
niveaux environnants



Photo #: 2 Date: 31-05-95

Ident.: IDEM

Note: IDEM
On aperçoit à
gauche le second
terrain nivelé
appartenant
au même
propriétaire



Photo #: 3 Date: 31-05-95

Ident.: IDEM

Note: IDEM
à droite, base
circa.



Photo #: 4 Date: 31-05-95

Ident.: IDEN

Note: Une recherche
sur le site
inondé



Photo #: 5 Date: 31-05-95

Ident.: IDEN

Note: Même
terrain aperçu
à gauche de
la photo 2.



Photo #: 1 -

Ident.: St. Paul
des Aulx
Noix

31-05-95

Nc

St. Paul des Aulx Noix
31-05-95

Ministère de l'environnement et de la faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et minicipal

Numéro de la fiche: 505197

FICHE DE TRAVAIL

Numéro de dossier: 7430-9505197 statut:
Si coché, il s'agit d'un numéro temporaire

Numéro permanent: 7430-16-01-

Technicien: Denise Fillion

Dossier:

Nom: Indéterminé

Adresse:

Numéro(s) de permis / classe: * / * / * /

Lieu de l'intervention:

Localisation: face 43 et 51 67 ieme av Ville: St-Paul-de-l'Ile-aux-noix

Type de travail demandé: I I= Inspection
E= Echantillonnage
R= Préparer réponse

Origine: 4 1= PlainteDate d'entrée: / /
2= Demande de cabinet
3= Demande des unités centrales
4= Programme d'inspections systématiques
5= Conformité des autorisations
6= Suivi d'avis d'infraction
7= Suivi d'urgence
8= Suivi d'enquête ou d'actions juridiques

Champ d'action: 08A1

Précisions sur le travail demandé :
remblayage zone inondable

Date d'échéance: 95/06/01

Responsable: Jean-Marc Levesque
Jean-Marc Levesque
Chef de la division controle

95-05-23
Date

↓ Marie

Considérer cette
si elle vient

même

On m'a rapporté qu'il y avait du
remblayage dans la zone crénodale
en face du 43 et du 51 de la
67^e avenue à St Paul de l'Îles aux Noirs

↓ J'apprécierai qu'une inspection soit
réalisée à cet endroit

Gilles Bernier

95-5-17

PS Ne pas accuser réception
Je sais qui va s'occuper du dossier

CERTIFIÉ

Le 25 octobre 2001

AVIS D'INFRACTION

Guy Mayer inc.
50, 67^e Avenue
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (Québec) J0J 1G0

N/Réf. : 7450-16-01-0078000

Objet : Dragage dans la rivière Richelieu en front du lot 81-A1,
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 17 octobre 2001 par une fonctionnaire dûment autorisée de la Direction régionale de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la Loi:

Avoir entrepris des travaux de dragage dans la rivière Richelieu en front du lot 81-A1 du cadastre de la paroisse de Saint-Valentin sans avoir obtenu préalablement le certificat d'autorisation requis.

- Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)
articles 20 et 22

Nous vous demandons donc de cesser immédiatement ces activités. De plus, veuillez procéder au retrait du matériel déposé dans le littoral de la rivière Richelieu ayant permis à la pelle mécanique de s'avancer dans le cours d'eau, et ce, d'ici au 2 novembre 2001.



Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
30, avenue du Centenaire, bureau 205
Sallaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-308



Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec M^{me} Jocelyne Auger au (450) 928-7607, poste 347.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

JML/JA/ja



Jean-Marc Levesque, T.P.
Chef d'équipe

Compte rendu de conversation téléphonique

Date: 2001-10-16 N° de téléphone: 291-3166
Nom de l'interlocuteur: M. Jacques Daigle insp. mun.
Représentant de: M. St Paul de l'Ét aux noix
Objet: Poursuite Guy Mayer qui effectue du dragage dans le Rochelin

Résumé de la conversation

Localisation: 50 67e avenue St Paul de l'Ét aux noix
Tel: 291 5329 Fax 450-291-9808
L'inspecteur Municipal intervient auprès du contrevenant pour le dépôt des sédiments dans la zone inondable propriété de Guy Mayer.
On m'indique que cette personne ne collaborerait pas
ai tenté de le joindre au tel. ai laissé message sur répondeur de me rappeler
Planifier inspection rapidement

15e appel au Bureau de Conservation de la Faune
M. Daniel Breton intervient et nous fait un retour.

Form with fields: CIDREQ, SAGIR, Demande: 200018726, Intervenant, Intervention: 2, Lieu d'intervention

Signature

- Direction régionale de la Montérégie
Bureau régional de Bromont
Bureau régional de Valleyfield

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7450-16-01-0078000

Date de rédaction : Le 30 octobre 2001

Intervention SAGIR : 300002357

SAGIR complété ()

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2001-10-17

HEURE : Arrivée : 10h50

Départ : 11h50

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Jocelyne Auger

ACCOMPAGNÉ(E) DE : Sylvain Millette (Protection de la faune) 450-359-4194
Cell. 450-357-5224

LIEU INSPECTÉ :

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Guy Mayer inc. 50, 67^e Avenue
Lots 81-A1 et 81-B1 cadastre paroisse St-Valentin St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix JOJ 1G0
à St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [X] non []

Nom / Adresse

Téléphone

Jacques Daigle inspecteur municipal
St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix

450-291-3166
Fax: 450-291-5930

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

Guy Mayer

53-5467

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	(X)	(X)	(X)	(X)
Nombre :	27	2	1	3

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
()	()	()	()	()	()

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT :

Vérifier le dragage effectué sans C.A. dans la rivière Richelieu

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

En compagnie de l'agent Sylvain Millette du service de la Protection de la faune qui était intervenu la veille pour interrompre les travaux de dragage, nous inspectons le lot 81-B1 où les sédiments de dragage ont été déposés en vue de les utiliser comme remblai (voir photos 1-2-3).

Le lot 81-B1 est situé en zone inondable et a déjà été remblayé dans le passé. On retrouve dans la zone inondable des quantités de matériaux secs (photos 6-7-8). Un autre voyage de sédiments a été déposé à proximité de ces déchets probablement en vue de les recouvrir (voir photo 6).

RAPPORT D'INSPECTIO

N/Réf. : 7450-16-01-0078000
300002357

Date de rédaction : Le 30 octobre 2001

Les photos 4 et 5 montrent la dénivellation entre le terrain où ont été déposés les sédiments et le milieu environnant en bordure de la 67^e Avenue et du ruisseau Le Marais.

Monsieur Jacques Daigle, inspecteur municipal, demandera à M. Mayer d'enlever les sédiments déposés ainsi que les déchets selon la réglementation municipale.

Nous nous rendons par la suite rencontrer M. Mayer à la marina au bout de la 67^e Avenue en amont du quai fédéral.

La pourvoirie Guy Mayer inc. est située sur le lot 81A1. Monsieur Guy Mayer nous explique les travaux de dragage qui y ont été effectués. Ces travaux avaient pour but de retirer plus facilement les quais de la rivière. En effet, le niveau de la rivière est anormalement bas pour ce temps-ci de l'année et M. Mayer ne pouvait pas approcher suffisamment ses quais de la rive pour les sortir de l'eau car ils s'enlisaient dans les sédiments.

Photos 9 à 13, site du dragage: Le lit de la rivière a été draguée entre les deux jetées en ciment sur une superficie de 400 à 500 mètres carrés et à une profondeur allant jusqu'à un mètre par endroit. La quantité de sédiments excavés seraient d'environ 200 à 300 mètres cubes.

Les photos 14 et 15 permettent de voir le quai fédéral situé en aval et les quais prolongeant la jetée de ciment limitant le dragage en aval. Du côté amont, le dragage est limité par le remblai de pierre utilisé par la pelle mécanique. Les photos 16 et 17 montrent les quais situés en amont du dragage où l'on peut voir le profil initial du littoral. Des plantes aquatiques affleurent même à une vingtaine de mètres du rivage. Sur les photos 18 à 20, on peut voir le lit de la rivière et les sédiments en aval du dragage près du rivage. Photo 21, vue du remblai de pierre utilisé pour faire avancer la pelle mécanique. Photo 22, niveau d'eau au quai près de la bordure de ciment. Photos, 23 et 24 vue rapproché du profil de la rivière en amont du dragage.

Photo 25, vue de la profondeur de l'eau obtenue par le dragage à partir du quai situé en aval.

Photo 26, sédiments déposés sur le remblai ayant servi pour faire avancer la pelle mécanique.

Photo 27, remblai de pierre à partir de la descente près de la bordure de ciment en amont de la deuxième jetée.

M. Mayer est conscient de son infraction et se dit prêt à collaborer avec la municipalité et le ministère afin de remédier le plus vite possible à la situation.

Il attendra de notre part les informations nécessaires avant de procéder.

3. CONCLUSION

M. Mayer a procédé à des activités de dragage dans la rivière Richelieu sans avoir obtenu préalablement un certificat d'autorisation en dérogation avec La loi sur la qualité de l'environnement articles 20 et 22.

4. RECOMMANDATION(S)

Expédier un avis d'infraction.

Informé M. Mayer des exigences (caractérisation et lieux autorisés) pour la disposition des sédiments entreposés sur le lot 81-B1.

Demander la restauration du littoral de la rivière soit d'enlever le matériel déposé pour permettre à la pelle mécanique de s'avancer dans la rivière en respectant le profil initial de la rivière.

5. VÉRIFICATION

Rédigé par :  Date : 2001-10-30

Vérifié par :  Date : 2001-10-25

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7450-16-01-0078000
300002357

Date de rédaction : Le 30 octobre 2001

Commentaires du vérificateur :

Photo(s) #: 1-2-3 Date: 2001-10-17 Photographié par: JOCELYNE AUGER
Identification: GUY MAYER INC. Notes: LOT 81-B1 SECTION LONGEANT LA 67^e AVENUE
Municipalité: SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX DÉPÔT DE SÉDIMENTS



Photo n° : 4 Date : 2001-10-17
Identification : _____
GUY MAYER INC.
Municipalité : SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX
Note : _____



Photo n° : 5 Date : 2001-10-17
Identification : _____
GUY MAYER INC.
Municipalité : SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX
Note : _____

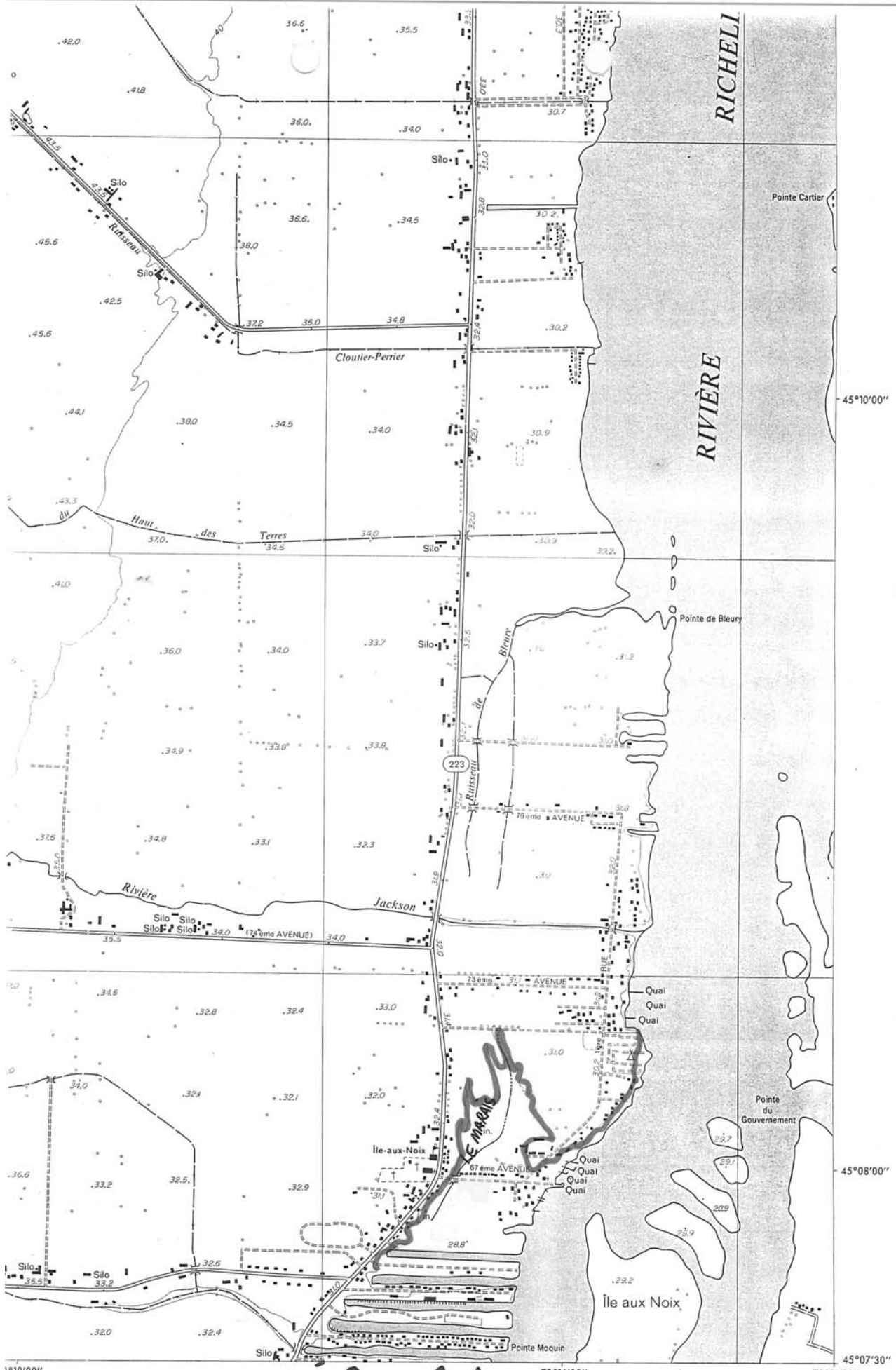


Photo n° : 6 Date : 2001-10-17
Identification : _____
GUY MAYER INC.
Municipalité : SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX
Note : _____

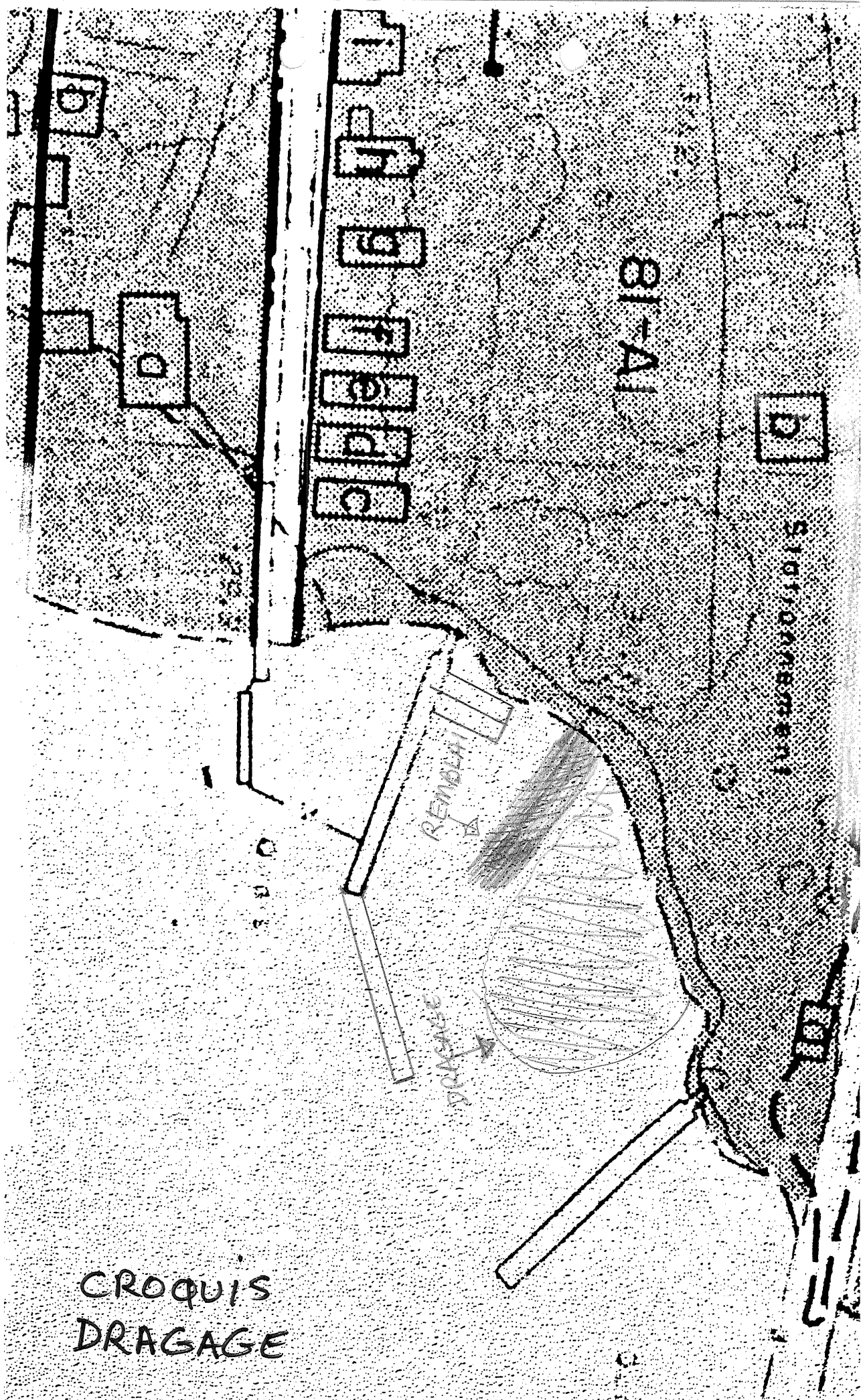


Photo(s) #: 7-8 Date: 2001-10-17 Photographié par: JOCELYNE AUGER
Identification: GUY MAYER INC. Notes: DÉCHETS ET MATÉRIAUX SECS LOT 8181
Municipalité: SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX





DEPÔT SÉDIMENTS LOT 81-81



81-A1

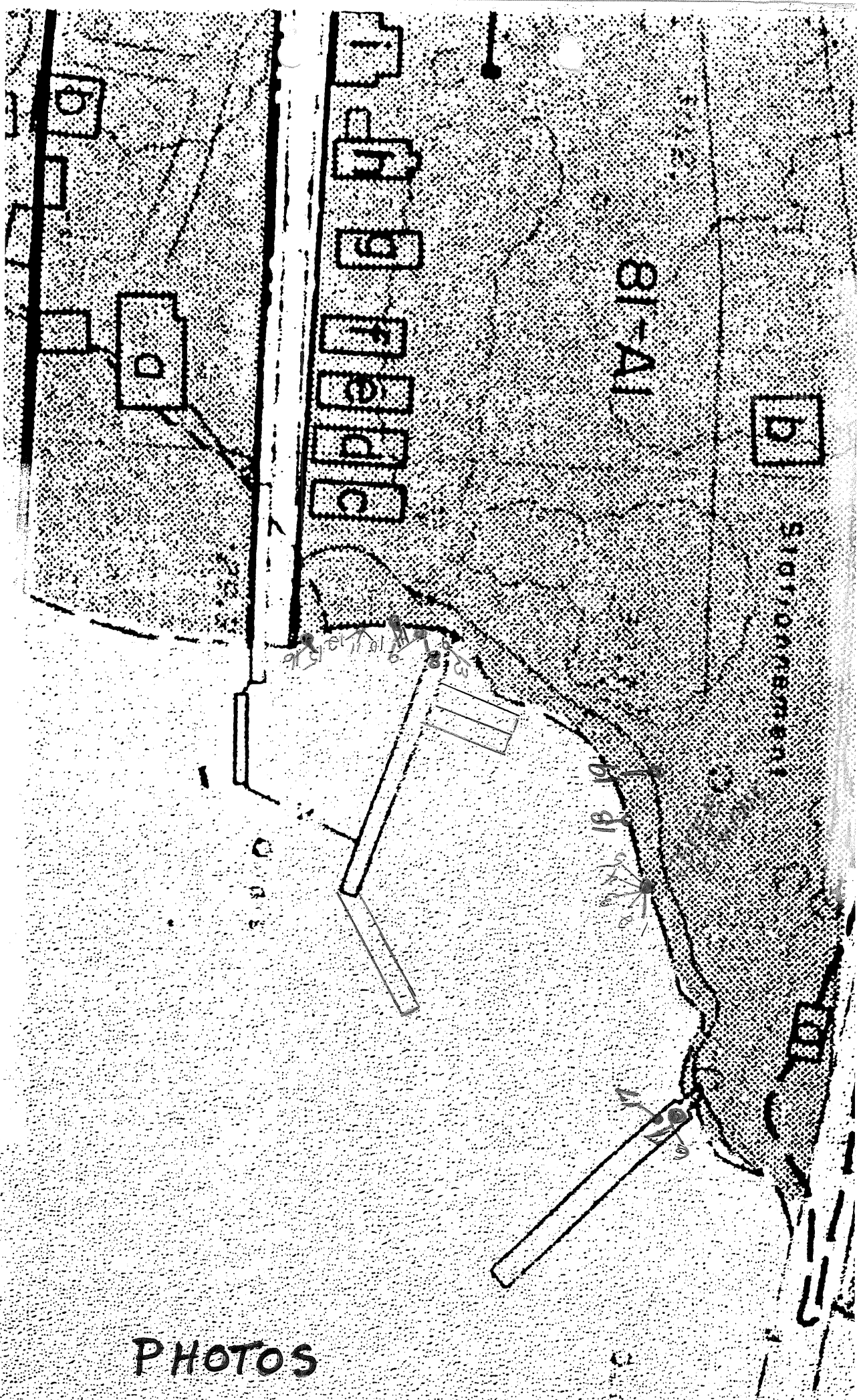
B

SIGINT/COMM BATT

REMOVAL

DRAGAGE

CROQUIS
DRAGAGE



PHOTOS

N/Réf. : 7450/16-01
0078000
Page: 117

Photo(s) #: ~~00000000~~ 9 à 13 Date: 2001-10-17 Photographié par: JOCELYNE AUGER
Identification : GUY MAYER INC. Notes: SITE DU DRAGAGE DÉLIMITÉ PAR LES GAULES
Municipalité: SAINT-PAUL-DE-LITTLE-AUX-NOIX





Photo(s) #: ~~000~~ 14-15 Date: 2001-10-17 Photographié par: JOCELYNE AUGER
Identification : GUY MAYER INC. Notes: À GAUCHE QUAI FÉDÉRAL EN AVAL
Municipalité: SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX À DROITE M. GUY MAYER



Photo(s) #: ~~000~~ 16-17 Date: 2001-10-17 Photographié par: JOCELYNE AUGER
Identification : GUY MAYER INC. Notes: QUAIS EN AMONT DU DRAGAGE
Municipalité: SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX TIRANT D'EAU TRÈS BAS





Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Environnement et de la Faune
 Direction régionale de la Montérégie
 Service agricole et municipal

N/Réf. : 7430-16-06
 0078006
 Page: 417

Photo(s) #: 18 à 20 Date: 2001-10-17 Photographié par: JOCELYNE AUGER
 Identification : GUY MAYER INC. Notes: BORDURE DE CIMENT DANS LE LITTORAL
 Municipalité: SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX ET SÉDIMENTS DANS LE LIT DE LA RIVIÈRE





Photo # : 21 Date : 2001-10-17
 Identification : GUY MAYER INC.
 Municipalité : SAINT-PAUL-
DE-L'ILE-AUX-NOIX
 Note : AVANCÉE DU REMBLAI
DANS LE LITTORAL



~~Photo # : _____ Date : 2001-10-17
 Identification : GUY MAYER INC.
 Municipalité : SAINT-PAUL-
DE-L'ILE-AUX-NOIX
 Note : _____~~

Photo # : 23 Date : 2001-10-17
 Identification : GUY MAYER INC.
 Municipalité : SAINT-PAUL
DE-L'ILE-AUX-NOIX
 Note : NIVEAU D'EAU
AU QUAI
PRÈS BORDURE
EN CIMENT



Photo n° : 23 Date : 2001-10-19
Identification : 23
GUY MAYER INC.
Municipalité : SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX
Note :
PROFIL EN
AMONT DU
DRAGAGE



Photo n° : _____ Date : _____
Identification : _____
Municipalité : _____
Note : _____

Photo n° : 84 Date : 2001-10-17
Identification : 84
GUY MAYER INC.
Municipalité : SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX
Note :
PROFIL EN
AMONT DU
DRAGAGE





Photo # : 25 Date : 2001-10-17
 Identification :
GUY MAYER INC.
 Municipalité : SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX
 Note : TIRANT D'EAU AU NIVEAU DU DRAGAGE



Photo # : 26 Date : 2001-10-17
 Identification :
GUY MAYER INC.
 Municipalité : SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX
 Note :
REMBLAI POUR LA PELLE MÉCANIQUE ET SÉDIMENTS DE DRAGAGE



Photo # : 27 Date : 2001-10-17
 Identification :
GUY MAYER INC.
 Municipalité : SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX
 Note :
CHEMIN DE PIERRE DANS LE LITTORAL POUR PELLE MÉCANIQUE



Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune

RÉPERTOIRE DES HABITATS DU POISSON

DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Montréal, janvier 1993

MINISTÈRE DU LOISIR, CHASSE & PÊCHE
DIRECTION DES OPÉRATIONS RÉGIONALES
SERVICE DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS
6255, 13^{ième} AVENUE (RSMT)
MONTRÉAL, QC H1X 3E6

Ce document a été élaboré par:

Lyne Bouthillier
Pierre Dumont
Gilles Roy

Avec la collaboration de:

Sylvie Desjardins
Pierre Fournier
Lysandre Gill
Diane Jacques
Paul-Aimé Roy

239 77

rivière Richelieu, rive ouest, Marais Mayer

31H03

XE 395992

Dumont, P. et R. Fortin. 1977.

Groupe de recherche en écologie du Haut-Richelieu, (GRER-74). 1975.

lente

ESLU fraye et alevinage \

L.B. 07-07-92

240 79

rivière Richelieu, ruisseau De Bleury

31H03

XF 306108

Gagnon, L. 1979.

Dumont, P. et R. Fortin. 1977.

Groupe de recherche en écologie du Haut-Richelieu. 1975.

lente

MISA fraye \ AMCA fraye \ ICNE fraye \ LEGI fraye \ PEFL fraye \

ESLU fraye et alevinage \ PONI fraye \

L.B. 17-10-89

241 84

rivière Richelieu, baie Mac Gillivray

31H03

XE 307073

Comité technique d'aménagement de la rivière du Sud. 1984.

Dumont P. et R. Fortin. 1977.

Groupe de recherche en écologie du Haut-Richelieu, (GRER-74). 1975.

lente

ESLU fraye et alevinage \ PEFL fraye \ ICNE fraye \ CYCA fraye \

L.B. 07-07-92

242 77

baie Missisquoi, ruisseau East Swamp

31H03

XE 482711

Dumont P. et R. Fortin. 1977.

lente

ESLU fraye \

L.B. 17-10-89

**LISTE DE SIGLES ET DES NOMS LATINS ET FRANÇAIS
DES POISSONS D'EAU DOUCE DU QUÉBEC**

SIGLE	NOM LATIN	NOM FRANÇAIS
	PETROMYZONTIDAE	LAMPROIES
ICFO	<i>Ichthyomyzon fossor</i>	lamproie du nord
ICUN	<i>Ichthyomyzon unicuspis</i>	lamproie argentée
LAAP	<i>Lampetra appendix</i>	lamproie de l'est
PEMA	<i>Petromyzon marinus</i>	lamproie marine
	ACIPENSERIDAE	ESTURGEONS
ACFU	<i>Acipenser fulvescens</i>	esturgeon jaune
ACOX	<i>Acipenser oxyrinchus</i>	esturgeon noir
	LEPISOSTEIDAE	LÉPISOSTÉS
LEOS	<i>Lepisosteus osseus</i>	lépisosté osseux
	AMIIDAE	AMIES
AMCA	<i>Amia calva</i>	poisson-castor
	HIODONTIDAE	LAQUAICHES
HIAL	<i>Hiodon alosoides</i>	laquaiche aux yeux d'or
HITE	<i>Hiodon tergisus</i>	laquaiche argentée
	ANGUILLIDAE	ANGUILLES
ANRO	<i>Anguilla rostrata</i>	anguille d'Amérique
	CLUPEIDAE	HARENGS
ALPS	<i>Alosa pseudoharengus</i>	gaspareau
ALSA	<i>Alosa sapidissima</i>	alose savoureuse
DOCE	<i>Dorosoma cepedianum</i>	alose à gésier
	CYPRINIDAE	CARPES ET MÉNÉS
CAAU	<i>Carassius auratus</i>	carassin
COPL	<i>Couesius plumbeus</i>	méné de lac
NOSP	<i>Cyprinella spiloptera</i>	méné bleu
CYCA	<i>Cyprinus carpio</i>	carpe
EXMA	<i>Exoglossum maxillingua</i>	bec-de-lièvre
HYHA	<i>Hybognathus hankinsoni</i>	méné laiton
HYRE	<i>Hybognathus regius</i>	méné d'argent
NOCO	<i>Luxilus cornutus</i>	méné à nageoires rouges
SEMA	<i>Margariscus margarita</i>	mulet perlé
NOCR	<i>Notemigonus crysoleucas</i>	méné jaune
NOAT	<i>Notropis atherinoides</i>	méné émeraude
NOBI	<i>Notropis bifrenatus</i>	méné d'herbe
NOHD	<i>Notropis heterodon</i>	menton noir

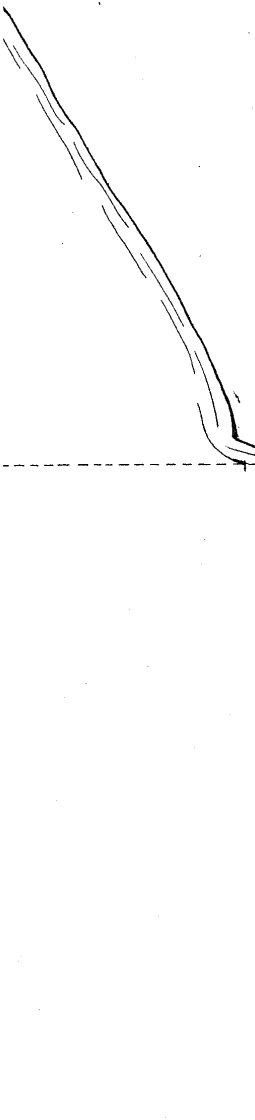
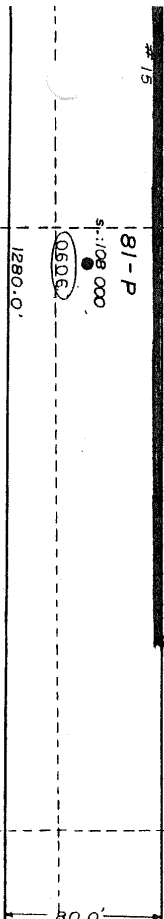
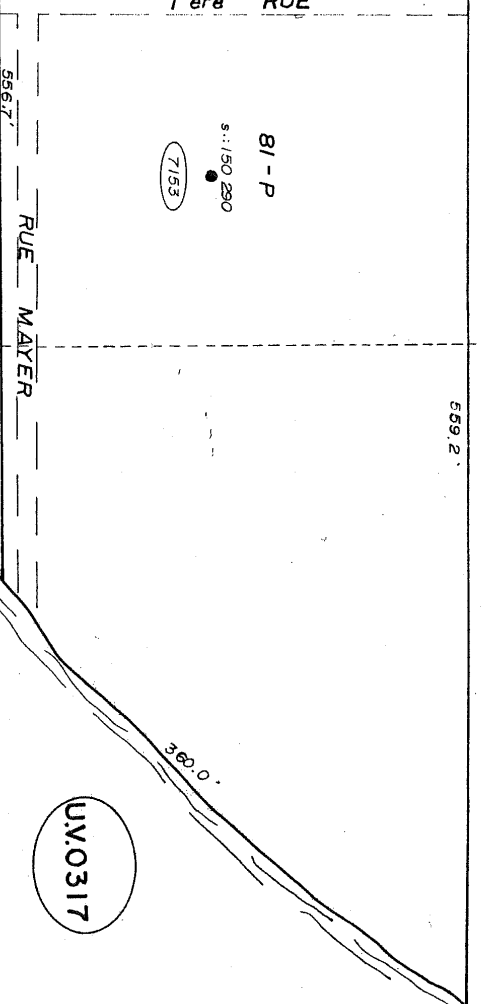
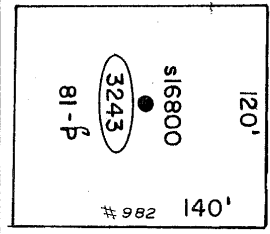
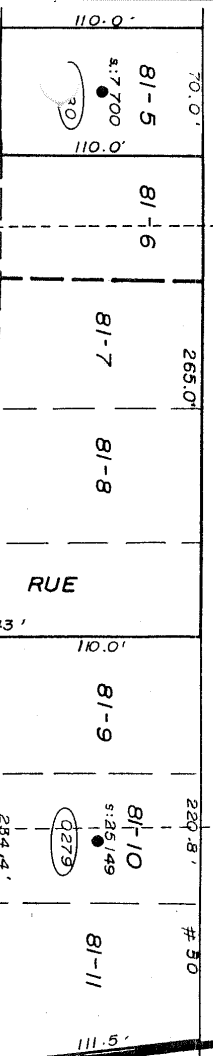
SIGLE	NOM LATIN	NOM FRANÇAIS
NOHL	<i>Notropis heterolepis</i>	museau noir
NOHU	<i>Notropis hudsonius</i>	queue à tache noire
NORU	<i>Notropis rubellus</i>	tête rose
NOST	<i>Notropis stramineus</i>	méné paille
NOVO	<i>Notropis volucellus</i>	méné pâle
PHEO	<i>Phoxinus eos</i>	ventre rouge du nord
PHNE	<i>Phoxinus neogaeus</i>	ventre citron
PINO	<i>Pimephales notatus</i>	ventre-pourri
PIPR	<i>Pimephales promelas</i>	tête-de-boule
RHAT	<i>Rhinichthys atratulus</i>	naseux noir
RHCA	<i>Rhinichthys cataractae</i>	naseux des rapides
SEAT	<i>Semotilus atromaculatus</i>	mulet à cornes
SECO	<i>Semotilus corporalis</i>	ouitouche
	CATOSTOMIDAE	CATOSTOMES
CACY	<i>Carpionodes cyprinus</i>	couette
CACA	<i>Catostomus catostomus</i>	meunier rouge
CACO	<i>Catostomus commersoni</i>	meunier noir
MOAN	<i>Moxostoma anisurum</i>	chevalier blanc
MOCA	<i>Moxostoma carinatum</i>	chevalier de rivière
MOHU	<i>Moxostoma hubbsi</i>	chevalier cuivré
MOMA	<i>Moxostoma macrolepidotum</i>	chevalier rouge
MOVA	<i>Moxostoma valenciennesi</i>	chevalier jaune
	ICTALURIDAE	BARBOTTES ET BARBUES
ICNA	<i>Ameiurus natalis</i>	barbotte jaune
ICNE	<i>Ameiurus nebulosus</i>	barbotte brune
ICPU	<i>Ictalurus punctatus</i>	barbue de rivière
NOFL	<i>Noturus flavus</i>	barbotte des rapides
NOGY	<i>Noturus gyrinus</i>	chat-fou brun
NOIN	<i>Noturus insignis</i>	chat-fou liséré
	ESOCIDAE	BROCHETS
ESAM	<i>Esox americanus americanus</i>	brochet d'Amérique
ESAV	<i>Esox americanus vermiculatus</i>	brochet vermiculé
ESLU	<i>Esox lucius</i>	grand brochet
ESMA	<i>Esox masquinongy</i>	maskinongé
ESNI	<i>Esox niger</i>	brochet maillé
	UMBRIDAE	UMBRES
UMLI	<i>Umbra limi</i>	ombre de vase
	OSMERIDAE	ÉPERLANS

SIGLE	NOM LATIN	NOM FRANÇAIS
OSMO	<i>Osmerus mordax</i>	éperlan arc-en-ciel
	SALMONIDAE	SAUMONS, TRUITES, OMBLÉS ET CORÉGONES
COAR	<i>Coregonus artedi</i>	cisco de lac
COCL	<i>Coregonus clupeaformis</i>	grand corégone
SACL	<i>Oncorhynchus clarki</i>	truite fardée
ONKI	<i>Oncorhynchus kisutch</i>	saumon coho
ONMY	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	truite arc-en-ciel
ONNE	<i>Oncorhynchus nerka</i>	kokani
ONTS	<i>Oncorhynchus tshawytscha</i>	saumon chinook
PRCY	<i>Prosopium cylindraceum</i>	ménomini rond
SASA	<i>Salmo salar</i>	saumon atlantique
SATR	<i>Salmo trutta</i>	truite brune
SASV	<i>Salvelinus alpinus</i>	omble chevalier
SAFO	<i>Salvelinus fontinalis</i>	omble de fontaine
SANA	<i>Salvelinus namaycush</i>	touladi
	PERCOPSIDAE	OMISCOS
PEOM	<i>Percopsis omiscomaycus</i>	omisco
	GADIDAE	MORUES
LOLO	<i>Lota lota</i>	lotte
MITO	<i>Microgadus tomcod</i>	poulamon atlantique
	CYPRINODONTIDAE	CYPRINODONTES
FUDI	<i>Fundulus diaphanus</i>	fondule barré
FUHE	<i>Fundulus heteroclitus</i>	choquemort
	ATHERINIDAE	POISSONS D'ARGENT
LASI	<i>Labidesthes sicculus</i>	crayon d'argent
	GASTEROSTEIDAE	ÉPINOCHES
APQU	<i>Apeltes quadracus</i>	épine à quatre épines
CUIN	<i>Culaea inconstans</i>	épine à cinq épines
GAAC	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	épine à trois épines
GAWH	<i>Gasterosteus wheatlandi</i>	épine tachetée
PUPU	<i>Pungitius pungitius</i>	épine à neuf épines
	COTTIDAE	CHABOTS
COBA	<i>Cottus bairdi</i>	chabot tacheté
COCO	<i>Cottus cognatus</i>	chabot visqueux
CORI	<i>Cottus ricei</i>	chabot à tête plate
MYQU	<i>Myoxocephalus quadricornis</i>	chaboisseau à quatre cornes
	PERCICHTHYIDAE	BARS

SIGLE	NOM LATIN	NUM FRANÇAIS
MOAM	<i>Morone americana</i>	baret
MOCH	<i>Morone chrysops</i>	bar blanc
MOSA	<i>Morone saxatilis</i>	bar rayé
	CENTRARCHIDAE	ACHIGANS ET CRAPETS
AMRU	<i>Ambloplites rupestris</i>	crapet de roche
LEGI	<i>Lepomis gibbosus</i>	crapet-soleil
LEMA	<i>Lepomis macrochirus</i>	crapet arlequin
LEME	<i>Lepomis megalotis</i>	crapet à longues oreilles
MIDO	<i>Micropterus dolomieu</i>	achigan à petite bouche
MISA	<i>Micropterus salmoides</i>	achigan à grande bouche
PONI	<i>Pomoxis nigromaculatus</i>	marigane noire
	PERCIDAE	PERCHES ET DARDS
AMPE	<i>Ammocrypta pellucida</i>	dard de sable
ETCA	<i>Etheostoma caeruleum</i>	dard arc-en-ciel
ETEX	<i>Etheostoma exile</i>	dard à ventre jaune
ETFL	<i>Etheostoma flabellare</i>	dard barré
ETNI	<i>Etheostoma nigrum</i>	raseux-de-terre noir
ETOL	<i>Etheostoma olmstedii</i>	raseux-de-terre gris
PEFL	<i>Perca flavescens</i>	perchaude
PECA	<i>Percina caprodes</i>	fouille-roche zébré
PECO	<i>Percina copelandi</i>	fouille-roche gris
STCA	<i>Stizostedion canadense</i>	doré noir
STVI	<i>Stizostedion vitreum</i>	doré jaune
	SCIAENIDAE	TAMBOURS
APGR	<i>Aplodinotus grunniens</i>	malachigan
	PLEURONECTIDAE	PLIES
LIPU	<i>Pleuronectes putnami</i>	plie lisse

UV0315

67 ieme AVENUE

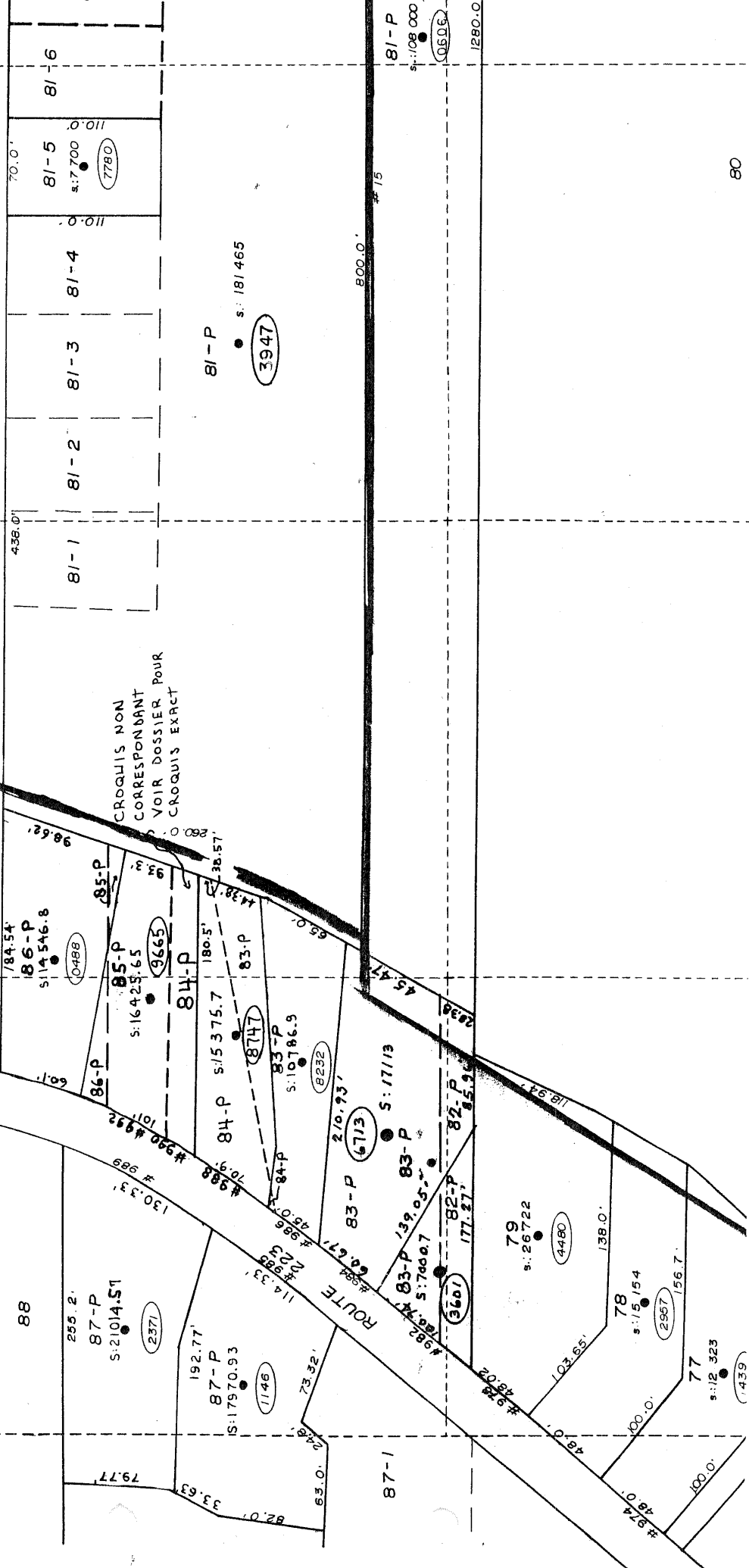


UV0317

U.V.0315

U.V.0301

67ieme AVEN



2001-10-17 L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
 R-PU-U03-1 SYSTÈME CIDREQ

ÉTAT DES INFORMATIONS SUR UNE PERSONNE MORALE
 INFORMATIONS GÉNÉRALES
 =====

MATRICULE: 1143042753 NOM: GUY MAYER INC.

IMMATRICULATION : 1995-02-28
 FORMATION : 1991-04-17 CONSTITUTION
 LOCALITÉ : QUÉBEC

DERN DÉCL ANNL : 2000-11-27 2000 DEMANDE DISS/LIQ EN COURS: NON
 MAJ ÉTAT INFO : 2000-11-27 TRANCHE EMPLOYÉS: ENTRE 1 ET 5
 CESSATION PRÉVUE: CONTINUAT: TRANSFORM:
 STATUT IMMATR : IM IMMATRICULÉ 1995-02-28
 RÉSULTANTE :
 FORME JURDQ : CIE COMPAGNIE

ADRESSE DOMICILE: 50, 67E AVENUE CODE POSTAL: J0J 1G0
 ST-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX QC

RÉG. CONSTITUTIF: 024 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1A
 RÉG. COURANT : 024 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1A

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
 =====

9213 CASSE-CROÛTE

ADRESSE POSTALE
 =====

DESTINATAIRE :
 ADRESSE : CODE POSTAL:

PERSONNES LIÉES
 =====

PERSONNES MANQUANTES: NON	CODE POSTAL	DÉTAIL PERSONNE
NOM ET ADRESSE		
=====	=====	=====
MAYER, GUY		ADMINISTRATEUR PRÉSIDENT ACTIONNAIRE MAJORITA
50, 67E AVENUE	J0J 1G0	
ST-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX QC		

MAYER, LOUISE		ADMINISTRATEUR SECRÉTAIRE DEUXIÈME ACTIONNAIRE
50, 67E AVENUE	J0J 1G0	
ST-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX QC		

NOMS DE L'ASSUJETTI
 =====

DATE MAJ INDEX DES NOMS:

POURVOIRIE GUY MAYER

50, 67 Avenue, St-Paul-des-Bois (Québec)

Téléphone : (450) 291-5329

Télécopieur : (450) 291-9808

Transmission
par télécopieur

DESTINATAIRE

A / Nom		Numéro de télécopieur	
TO : <i>Ministère de l'environnement</i>		[450] 928-7625	
Compagnie		Nombre de pages	
<i>Asso Mme Joceline Auger poste 347</i>		7 (incluant cette page couverture)	
DE / Nom		Numéro de téléphone	
FROM : <i>Guy Mayer</i>		[450] 291-5329	
Date		Numéro de télécopieur	
<i>29 / 11 / 2001</i>		[450] 291-9808	
Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez communiquer immédiatement par téléphone au numéro ci-dessus.			

Objet / re : *Je vous fais parvenir les résultats du rapport des échantillons de bois tel que demandé.*

Guy Mayer

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Ce document est destiné à la personne à qui il est adressé. Si le lecteur de cette page couverture n'est pas le destinataire nommé ou son mandataire, avis est donné que toute utilisation, copie ou diffusion du contenu de ce document est strictement interdite. Si vous recevez le présent document par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement par téléphone, charge renversée si nécessaire, et nous retourner le document original par la poste. Merci.

CONFIDENTIALITY CAUTION

This document is intended only for the use of the individual or entity to which it is addressed. If the reader of this cover sheet is not the intended recipient or the person responsible for delivering the message to the intended recipient, you are hereby notified that any use, distribution or copying of this message is strictly prohibited. If you have received this communication by mistake, please notify us immediately by telephone, collect if necessary, and return the original message to us. Thank you.

11/28/2001 11:15 FAX 514 697 2090

BODYCOTE

003

Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA M9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

Certificat d'analyse

Identification de l'échantillon

Identification: BOUE 2001-10-23	Date de prélèvement: 2001-10-23
No Demande: 117152	Lieu de prélèvement: NA
No laboratoire: 551847	Échantillonneur: LE CLIENT
	Matrice: Boue

Résultats d'analyses de l'échantillon et des contrôles de qualité

Mercure	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		Duplicate
			Obtenu	Attendu	
Date de préparation	01-11-22	01-11-22	01-11-22		
Date d'analyse	01-11-22	01-11-22	01-11-22		
Mercure	< 0.03 mg/kg	< 0.03 mg/kg	1.5 mg/kg	(0.852-2.12)	
Méthode: Mercure par vapeur froide / Cold vapor technic (résultats sur bases sèches.)					

Arsenic	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		Duplicate
			Obtenu	Attendu	
Date de préparation	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Date d'analyse	01-11-07	01-11-07	01-11-07		
Arsenic	1.1 mg/kg	< 0.70 mg/kg	120 mg/kg	(67.2-123)	
Appareil Analytique utilisé: ICP-MS Méthode: Métaux par ICP / Metals by ICP-MS (résultats sur bases sèches.)					

Cadmium	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		Duplicate
			Obtenu	Attendu	
Date de préparation	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Date d'analyse	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Cadmium	< 1.0 mg/kg	< 1.0 mg/kg	160 mg/kg	(131-189)	
Appareil Analytique utilisé: ICP-IRIS Méthode: Métaux par ICP / Metals by ICP-IRIS (résultats sur bases sèches.)					

Cobalt	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		Duplicate
			Obtenu	Attendu	
Date de préparation	01-11-06	01-11-06			
Date d'analyse	01-11-06	01-11-06			
Cobalt	15 mg/kg	< 1.0 mg/kg			
Appareil Analytique utilisé: ICP Méthode: Métaux par ICP / Metals by ICP (résultats sur bases sèches.)					

Chrome	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		Duplicate
			Obtenu	Attendu	
Date de préparation	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Date d'analyse	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Chrome	41 mg/kg	< 2.0 mg/kg	150 mg/kg	(124-175)	
Appareil Analytique utilisé: ICP Méthode: Métaux par ICP / Metals by ICP (résultats sur bases sèches.)					

Note: Ces résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

Page 2 de 7

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instruction écrites du client.

This certificate may not be reproduced except in its entirety, without the written approval of the laboratory. Samples pertaining to this report will be kept for 30 days after the date of the report unless otherwise instructed, in writing, by the client.

11-29/2001 11:16 FAX 514 697 2090

BODYCOTE

004

Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.ra.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

Certificat d'analyse

Identification de l'échantillon

Identification: BOUE 2001-10-23	Date de prélèvement: 2001-10-23
No Demande: 117152	Lieu de prélèvement: NA
No laboratoire: 551847	Échantillonneur: LE CLIENT
	Matrice: Boue

Cuivre	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		
			Obtenu	Attendu	Duplicata
Date de préparation	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Date d'analyse	01-11-08	01-11-06	01-11-06		
Cuivre	24 mg/kg	< 1.0 mg/kg	910 mg/kg	(656-920)	
Appareil Analytique utilisé: ICP-IRIS					
Méthode: Métaux par ICP / Metals by ICP-IRIS (résultats sur bases sèches.)					

Molybdène	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		
			Obtenu	Attendu	Duplicata
Date de préparation	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Date d'analyse	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Molybdène	< 2.0 mg/kg	< 2.0 mg/kg	160 mg/kg	(132-210)	
Appareil Analytique utilisé: ICP					
Méthode: Métaux par ICP / Metals by ICP (résultats sur bases sèches.)					

Nickel	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		
			Obtenu	Attendu	Duplicata
Date de préparation	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Date d'analyse	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Nickel	32 mg/kg	< 2.0 mg/kg	150 mg/kg	(120-161)	
Appareil Analytique utilisé: ICP					
Méthode: Métaux par ICP / Metals by ICP (résultats sur bases sèches.)					

Plomb	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		
			Obtenu	Attendu	Duplicata
Date de préparation	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Date d'analyse	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Plomb	< 10 mg/kg	< 10 mg/kg	160 mg/kg	(107-193)	
Appareil Analytique utilisé: ICP					
Méthode: Métaux par ICP / Metals by ICP (résultats sur bases sèches.)					

Sélénium	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		
			Obtenu	Attendu	Duplicata
Date de préparation	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Date d'analyse	01-11-07	01-11-07	01-11-07		
Sélénium	0.70 mg/kg	< 0.50 mg/kg	140 mg/kg	(117-180)	
Appareil Analytique utilisé: ICP-MS					
Méthode: Métaux par ICP / Metals by ICP-MS (résultats sur bases sèches.)					

Nota: Ces résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instruction écrites du client.

This certificate may not be reproduced except in its entirety, without the written approval of the laboratory. Sample pertaining to this report will be kept for 30 days after the date of the report unless otherwise instructed, in writing, by the client.

Page 3 de 7

11/28/2001 11:17 FAX 514 697 2090

BODYCOTE

008

Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

Certificat d'analyse

Identification de l'échantillon

Identification:	BOUE 2001-10-23	Date de prélèvement:	2001-10-23
No Demande:	117152	Lieu de prélèvement:	NA
No laboratoire:	551847	Échantillonneur:	LE CLIENT
		Matrice:	Boue

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		Duplicate
			Obtenu	Attendu	
Date de préparation	01-10-31	01-10-31	01-10-31		
Date d'analyse	01-10-31	01-10-31	01-10-31		
Naphtalène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	6.0 mg/kg	(1.64-6.92)	
Méthyl-2 naphtalène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Méthyl-1 naphtalène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Diméthyl-1,3 naphtalène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Acénaphthylène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	2.2 mg/kg	(0.69-3.5)	
Acénaphtène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	7.2 mg/kg	(2.16-7.67)	
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Fluorène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	5.8 mg/kg	(1.94-6.46)	
Phénanthrène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	1.7 mg/kg	(0.67-1.69)	
Anthracène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	1.2 mg/kg	(0.37-1.21)	
Fluoranthène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	3.0 mg/kg	(1.08-3.1)	
Pyréne	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	2.7 mg/kg	(0.87-2.74)	
7,12-diméthylbenzoanthracène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Benzo (g,h,i) pérylène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Benzo (c) phénanthrène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Chrysène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	3.6 mg/kg	(1.52-4.6)	
Benzo (a) anthracène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	5.3 mg/kg	(2.92-7.52)	
Benzo (b,j,k) fluoranthène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	1.6 mg/kg	(0.84-2.34)	
Benzo (a) pyrène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	2.3 mg/kg	(1.23-4.1)	
3-méthylcholanthrène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Indéno (1,2,3-cd) pyrène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Dibenzo (ah) anthracène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Dibenzo (a,i) pyrène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Dibenzo (a,i) pyrène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Dibenzo (a,h) pyrène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			
Pourcentage de récupération					
D10-Fluorène	130 %	98 %	107 %		
D10-pyrène	140 %	96 %	99 %		
D12-Benzo[a]pyrène	99 %	73 %	80 %		

D10-pyrène	130 %	98 %	107 %
D12-Benzo[a]pyrène	140 %	96 %	99 %
	89 %	73 %	90 %

Méthode: Composés semi-volatils par CG-SM. ml-volatile organic compounds by GC-MS. (résultats sur bases sèches.)

Note: Ces résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

Page 5 de 7

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instruction écrites du client.

This certificate may not be reproduced except in its entirety, without the written approval of the laboratory. Sample pertaining to this report will be kept for 30 days after the date of the report unless otherwise instructed, in writing, by the client.



ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-ml.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TEL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

Certificat d'analyse

Identification de l'échantillon

Identification: BOUE 2001-10-23	Date de prélèvement: 2001-10-23
No Demande: 117152	Lieu de prélèvement: NA
No laboratoire: 551847	Échantillonneur: LE CLIENT
	Matrice: Boue

Zinc	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		Duplicata
			Obtenu	Attendu	
Date de préparation	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Date d'analyse	01-11-06	01-11-06	01-11-06		
Zinc	64 mg/kg	< 4.0 mg/kg	890 mg/kg	(714-1080)	

Appareil Analytique utilisé: ICP

Méthode: Métaux par ICP / Metals by ICP (résultats sur bases sèches.)

Note: Ces résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

Page 4 de 7

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instruction écrites du client.

This certificate may not be reproduced except in its entirety, without the written approval of the laboratory. Sample pertaining to this report will be kept for 30 days after the date of the report unless otherwise instructed, in writing, by the client.

11/28/2001 11:17 FAX 514 697 2090

BODYCOTE

007



ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

Certificat d'analyse

Identification de l'échantillon

Identification: BOUE 2001-10-23	Date de prélèvement: 2001-10-23
No Demande: 117152	Lieu de prélèvement: NA
No laboratoire: 551847	Échantillonneur: LE CLIENT
	Matrice: Boue

Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		Duplicate
			Obtenu	Attendu	
Date de préparation	01-10-31	01-10-31	01-10-31		
Date d'analyse	01-11-13	01-10-31	01-11-01		
Hydrocarbures pétroliers C10-C50	< 300 mg/kg	< 300 mg/kg	2200 mg/kg	(1622-2714)	

Méthode: Hydrocarbures pétroliers C10 à C 50 par CG-DIF / Petroleum hydrocarbons C10 to C50 by GC-FID. (résultats sur bases sèches.)

HHT	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		Duplicate
			Obtenu	Attendu	
Date de préparation	01-10-31	01-10-31	01-10-31		01-10-31
Date d'analyse	01-10-31	01-10-31	01-10-31		01-10-31
Chloroforme	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	170 ng	(140-227)	< 0.1 mg/kg
1,1-dichloroéthane	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			< 0.1 mg/kg
1,1-dichloroéthène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			< 0.1 mg/kg
1,2-dichloroéthane	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	900 ng	(825-1253)	< 0.1 mg/kg
1,2-dichloroéthène (t+c)	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			< 0.1 mg/kg
1,2-dichloropropane	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			< 0.1 mg/kg
1,3-dichloropropène (t+c)	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			< 0.1 mg/kg
Dichlorométhane	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	140 ng	(109-217)	< 0.1 mg/kg
1,1,2,2-tétrachloroéthane	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			< 0.1 mg/kg
Tétrachloroéthène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	310 ng	(259-440)	< 0.1 mg/kg
Tétrachlorure de carbone	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	410 ng	(345-595)	< 0.1 mg/kg
1,1,1-trichloroéthane	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	160 ng	(143-235)	< 0.1 mg/kg
1,1,2-trichloroéthane	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	250 ng	(236-359)	< 0.1 mg/kg
Trichloroéthène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			< 0.1 mg/kg
Chlorure de vinyle	< 0.4 mg/kg	< 0.4 mg/kg			< 0.4 mg/kg
Pourcentage de récupération					
Dibromofluorométhane	134 %	148 %	156 %		146 %
D8-Toluène	84 %	85 %	93 %		89 %
1-Bromo-4-fluorobenzène	98 %	92 %	101 %		105 %

Méthode: Composés organiques halogénés totaux par CG-SM / Total organic halides compounds by GC-MS. (résultats sur bases sèches.)

Note: Ces résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

Page 6 de 7

Ce certificat ne doit pas être reproduit, même en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instruction écrites du client.

This certificate may not be reproduced except in its entirety, without the written approval of the laboratory. Sample pertaining to this report will be kept for 30 days after the date of the report unless otherwise instructed, in writing, by the client.

Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

Certificat d'analyse

Identification de l'échantillon

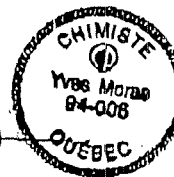
Identification: BOUE 2001-10-23	Date de prélèvement: 2001-10-23
No Demande: 117152	Lieu de prélèvement: NA
No laboratoire: 551847	Échantillonneur: LE CLIENT
	Matrice: Boue

HMA	Échantillon	BLANC	Contrôle certifié		
			Obtenu	Attendu	Duplicata
Date de préparation	01-10-31	01-10-31	01-10-31		
Date d'analyse	01-10-31	01-10-31	01-10-31		01-10-31
Benzène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	380 ng	(322-515)	< 0.1 mg/kg
Ethylbenzène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	110 ng	(98.5-154)	< 0.1 mg/kg
Chlorobenzène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	240 ng	(210-317)	< 0.1 mg/kg
Toluène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	100 ng	(92.5-142)	< 0.1 mg/kg
Xylènes	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	160 ng	(140-222)	< 0.1 mg/kg
Styrène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg			< 0.1 mg/kg
1,2-dichlorobenzène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	810 ng	(463-755)	< 0.1 mg/kg
1,3-dichlorobenzène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	200 ng	(144-239)	< 0.1 mg/kg
1,4-dichlorobenzène	< 0.1 mg/kg	< 0.1 mg/kg	100 ng	(75-130)	< 0.1 mg/kg
Pourcentage de récupération					
Dibromofluorométhane	134 %	148 %	155 %		146 %
D8-Toluène	84 %	85 %	95 %		89 %
1-Bromo-4-fluorobenzène	98 %	92 %	101 %		105 %

Méthode: Composés organiques volatils par CG-SM / Volatile organic compounds by GC-MS. (résultats sur bases sèches.)

Commentaire: Aucun
Non Conformité: Aucun

[Signature]
Chimiste



Note: Ces résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

This certificate may not be reproduced except in its entirety, without the written approval of the laboratory. Sample pertaining to this report will be kept for 30 days after the date of the report unless otherwise instructed, in writing, by the client.

POURVOIRIE GUY MAYER

50, 67 Avenue, St-Paul-Ile-aux-Noix (Québec)

Téléphone : (450) 291-5329

Télocopieur : (450) 291-9808

**Transmission
par télécopieur**

DESTINATAIRE

A / TO : Nom Ministère de l'environnement Compagnie	Numéro de télécopieur [450] 928-7625
as. Mme Jacqueline Auger poste 347	Nombre de pages 4 (incluant cette page couverture)
DE / FROM : Nom Guy Mayer	Numéro de téléphone [450] 291-5329
Date 20 / 11 / 2001	Numéro de télécopieur [450] 291-9808

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez communiquer immédiatement par téléphone au numéro ci-dessus.

Objet / re : Je vous fais parvenir les résultats du rapport des échantillons de bore tal que demandé.

Guy Mayer

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Ce document est destiné à la personne à qui il est adressé. Si le lecteur de cette page couverture n'est pas le destinataire nommé ou son mandataire, avis est donné que toute utilisation, copie ou diffusion du contenu de ce document est strictement interdite. Si vous recevez le présent document par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement par téléphone, charge renversée si nécessaire, et nous retourner le document original par la poste. Merci.

CONFIDENTIALITY CAUTION

This document is intended only for the use of the individual or entity to which it is addressed. If the reader of this cover sheet is not the intended recipient or the person responsible for delivering the message to the intended recipient, you are hereby notified that any use, distribution or copying of this message is strictly prohibited. If you have received this communication by mistake, please notify us immediately by telephone, collect if necessary, and return the original message to us. Thank you.

11/19/2001 11:38

BODYCOTE PTE-CLAIRE → 95F14502919800F1304

NO. 925 0002

Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA. H9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

Sommaire des résultats analytiques

GUY MAYER
 POURVOIRIE GUY MAYER
 50 67IEME AVENUE
 SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX NOIX, Québec, Canada
 J0J 1G0

No de certificat: 46861-01
 No demande: 01-117152
 Votre Projet: NA

Identification	BOUE 2001-10-23
Matrice	Boue
No échantillon	551847
Mercur	A venir
Identification	BOUE 2001-10-23
Matrice	Boue
No échantillon	551847
Arsenic	1.1 mg/kg
Cadmium	< 1.0 mg/kg
Cobalt	15 mg/kg
Chrome	41 mg/kg
Cuivre	24 mg/kg
Molybdène	< 2.0 mg/kg
Nickel	32 mg/kg
Plomb	< 10 mg/kg
Sélénium	0.70 mg/kg
Zinc	64 mg/kg

*Mercur
 < 50 ppm*

11/19/2001 11:38 BODYCOTE FTE-CLAIRE → 99P14502919808P1304

NO. 925 0003

Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TÉL. (514) 697-3273 • FAX. (514) 697-2090

Sommaire des résultats analytiques

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

Identification	BOUE 2001-10-23
Matrice	Boue
No échantillon	551847
Naphtalène	< 0.1 mg/kg
Méthyl-2 naphtalène	< 0.1 mg/kg
Méthyl-1 naphtalène	< 0.1 mg/kg
Diméthyl-1,3 naphtalène	< 0.1 mg/kg
Acénaphthylène	< 0.1 mg/kg
Acénaphthène	< 0.1 mg/kg
Tetraméthyl-2,3,5 naphtalène	< 0.1 mg/kg
Fluorène	< 0.1 mg/kg
Phénanthrène	< 0.1 mg/kg
Anthracène	< 0.1 mg/kg
Fluoranthène	< 0.1 mg/kg
Pyrène	< 0.1 mg/kg
7,12-diméthylbenzoanthracène	< 0.1 mg/kg
Benzo (g,h,i) pérylène	< 0.1 mg/kg
Benzo (c) phénanthrène	< 0.1 mg/kg
Chrysène	< 0.1 mg/kg
Benzo (a) anthracène	< 0.1 mg/kg
Benzo (b,j,k) fluoranthène	< 0.1 mg/kg
Benzo (a) pyrène	< 0.1 mg/kg
3-méthylcholanthrène	< 0.1 mg/kg
Indeno (1,2,3-cd) pyrène	< 0.1 mg/kg
Dibenzo (ah) anthracène	< 0.1 mg/kg
Dibenzo (a,l) pyrène	< 0.1 mg/kg
Dibenzo (a,i) pyrène	< 0.1 mg/kg
Dibenzo (a,h) pyrène	< 0.1 mg/kg
D10-Fluorène	130 % récup.
D10-pyrène	140 % récup.
D12-Benzo[a]pyrène	89 % récup.

Hydrocarbures pétroliers C10-C50

Identification	BOUE 2001-10-23
Matrice	Boue
No échantillon	551847
Hydrocarbures pétroliers C10-C50	< 300 mg/kg

11/19/2001 11:38

BCDYCOTE PTE-CLAIRE → 99P14502919808P1304

NO. 925 0004

Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.ns.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

Sommaire des résultats analytiques

HHT TC

Identification	BOUE 2001-10-23
Matrice	Boue
No échantillon	551847
Chloroforme	< 0.1 mg/kg
1,1-dichloroéthane	< 0.1 mg/kg
1,1-dichloroéthène	< 0.1 mg/kg
1,2-dichloroéthane	< 0.1 mg/kg
1,2-dichloroéthène (t+c)	< 0.1 mg/kg
1,2-dichloropropane	< 0.1 mg/kg
1,3-dichloropropène (t+c)	< 0.1 mg/kg
Dichlorométhane	< 0.1 mg/kg
1,1,2,2-tétrachloroéthane	< 0.1 mg/kg
Tétrachloroéthène	< 0.1 mg/kg
Tétrachlorure de carbone	< 0.1 mg/kg
1,1,1-trichloroéthane	< 0.1 mg/kg
1,1,2-trichloroéthane	< 0.1 mg/kg
Trichloroéthène	< 0.1 mg/kg
Chlorure de vinyle	< 0.4 mg/kg
Dibromofluorométhane	194 % récup.
D8-Toluène	84 % récup.
1-Bromo-4-fluorobenzène	98 % récup.

HMA TC

Identification	BOUE 2001-10-23
Matrice	Boue
No échantillon	551847
Benzène	< 0.1 mg/kg
Ethylbenzène	< 0.1 mg/kg
Chlorobenzène	< 0.1 mg/kg
Toluène	< 0.1 mg/kg
Xylènes	< 0.1 mg/kg
Styrène	< 0.1 mg/kg
1,2-dichlorobenzène	< 0.1 mg/kg
1,3-dichlorobenzène	< 0.1 mg/kg
1,4-dichlorobenzène	< 0.1 mg/kg
Dibromofluorométhane	134 % récup.
D8-Toluène	84 % récup.
1-Bromo-4-fluorobenzène	98 % récup.

[Signature]
Yves Moras, Chimiste



Sommaire de la demande 117152

page 3 de 3

11/19/2001

11:38

BODYCOTE PTE-CLAIRE → 99P14502919808P1304

NO. 925 0001

Bodycote MATERIALS TESTING CANADA INC

A L'ATTENTION DE / TO THE ATTENTION OF:

NOM / NAME: GUY MAYER

COMPAGNIE / COMPANY: POURVOIRIE GUY MAYER

NUMEROS DE FAX / FAX NUMBER: 450-291-9808

DATE: 2001-11-15

NO DE DEMANDE: 117152

NOMBRE DE PAGES (INCLUANT CELLE-CI) / NUMBER OF PAGES (INCLUDING THIS ONE): 4

DE LA PART DE / FROM:

NOM / NAME: Christine Chenler ext 297

MESSAGE: Hg à Veun **PRÉLIMINAIRE**
RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Avis de confidentialité: Cet envoi, transmis par télécopieur, est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, le distribuer ou le reproduire. Si le destinataire ne peut être rejoint ou vous est inconnu, veuillez nous en informer sur le champ à nos frais par téléphone au (514) 875-1904 et nous retourner cet envoi par la poste à l'adresse ci-dessous. Merci

Confidentiality notice: This communication sent by facsimile is confidential and is intended for the exclusive use of the addressee. Any other person is strictly prohibited from disclosing, distributing or reproducing it. If the addressee cannot be reached or is unknown to you, please inform us immediately by telephone (514) 875-1904 at our expense and return this communication by mail to the below-mentioned address. Thank you

BODYCOTE TECHNITROL, 121 BOUL. HYMUS, POINTE CLAIRE (QUÉBEC) H9R 1E8. TÉLÉPHONE: (514) 897-3273